

# Le soignant, le soigné , le système

Georges David  
Académie nationale de médecine

AFGRIS 19/10/2006

# Les soignants, les soignés, les systèmes

- On est entré dans une période de pleine mutation:
  - Complexification des soins: la chaîne soignante
  - Evolution des mentalités: exigence de sécurité
  - Alourdissement de la gestion: administrative et technique
  - Contraintes budgétaires

# Les soignés

## **1/ le soigné en tant que patient**

### 1. Des droits:

- à l'information
- au consentement

### 2. Une demande:

- plus de dialogue

### 3. Un nouveau rôle à lui faire jouer:

- participant à la chaîne soignante
  - . en tant que porteur d'informations
  - . en tant que contrôle supplémentaire

# Les soignés

## 1/ le soigné en tant qu'utilisateur

**Par l'intermédiaire des associations agréées devient un participant aux structures chargées de l'organisation des soins**

1 au niveau local :

**-C A des établissements hospitaliers**

2 au niveau régional :

**-Comité régional de l'organisation médico- sociale**

**- Conseil régional de santé**

3 au niveau national :

**- Comité national de l'organisation sanitaire et sociale**

**- Commission nationale des accidents médicaux**

**- Conférence nationale de santé**

# Demandes des usagers

Déclarations de A.M.Cerreti:

« Le système ne se reformera pas de l'intérieur ou alors bien trop lentement »

« Les malades s'ils acceptent une certaine inégalité des soins d'un établissement à l'autre, refusent catégoriquement l'inégalité de la sécurité des soins »

« On peut donc espérer que notre système de santé s'oriente vers une vraie culture de résultat »

# Les soignants: diversité et extension des compétences

1. Les médecins  
de plus en plus spécialisés
2. Les para-médicaux ayant droit de prescription  
exemple les sages-femmes
3. Les infirmières: pratiques d'actes avant réservés aux médecins  
en voie de spécialisation, reconnue ou par transfert de compétence ou par délégation de charges
4. Les aides-soignantes: pratique d'actes infirmiers

***Pour tous et toutes nécessité d'une responsabilité collective***

# Les systèmes

## 2. la chaîne organisationnelle et décisionnelle

Caractéristiques évolutives:

1. Allongement  
en particulier par l'introduction des agences
2. Cloisonnement  
exemple les vigilances
3. Diminution et surtout altération du rôle des directions ministérielles

# Conséquences dans la gestion des événements indésirables

1. Pas de normalisation des déclarations
2. Pas de spécification du rôle des niveaux d'analyse (local, régional, national)
3. Deux filières: les événements indésirables graves à l'Invs  
les événements porteurs de risques à l'HAS
4. Incertitude sur la protection des données



## Conclusion

- On peut légitimement déplorer cette situation, tout en profitant de ce vide ou de ce trop-plein pour lancer des initiatives et des expériences,

C'est ce qu'a bien compris l'AFGRIS